

**ASSOCIATION A.M.A.H.C.
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON**

EXERCICE 2019

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU

**CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**CABINET MICHEL BAIZET
SOCIETE D'EXPERTS COMPTABLES
ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
S.A.S. AU CAPITAL DE 140 000 €
379 281 603 RCS LYON
58, AV. DEBOURG - B.P. 7075
69348 LYON CEDEX 07
TEL. 04 78 58 98 19
FAX. 04 78 61 79 89**

ASSOCIATION A.M.A.H.C
28 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

EXERCICE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Adhérents,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AMAHC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 7 septembre 2020

Pour le CABINET MICHEL BAIZET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Anne MARGIRIER



COMPTES ANNUELS

en euros

ASSOCIATION AMAHC

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan au 31/12/2019

29 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

SIRET : 34209282200077

NAF : 8810B

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables Association	7
Règles et méthodes comptables II	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes	9
Tableau de suivi des fonds associatifs	10
Tableau de suivi des fonds dédiés	11
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	13
Etat des provisions et dépréciations	14
Etat des créances	15
Etat des dettes	16
Charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18
Produits à recevoir	19

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 083	11 922	5 162	6 816
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	60 914	53 918	6 995	6 545
Autres	616 676	533 780	82 896	66 463
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	19 256		19 256	44 015
TOTAL I	713 929	599 620	114 309	123 839
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				564
<i>Créances (2)</i>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	137 441		137 441	128 077
Autres	58 253		58 253	84 922
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	12 940		12 940	12 940
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	924 353		924 353	741 213
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	224 354		224 354	241 827
TOTAL III	1 357 342		1 357 342	1 209 543
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
IV				
Primes de remboursement des emprunts				
V				
Ecart de conversion actif				
VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 071 271	599 620	1 471 651	1 333 383
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R 314-96 du code de l'action sociale et des familles				

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	329 094	329 094
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Dons Legs		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Excédents affectés à l'investissement		
- Réserve de compensation	85 766	71 504
Réserves :		
- Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	3 812	3 812
- Autres réserves	144 063	111 672
Report à nouveau :		
- Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs	52 252	26 899
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-56 093	-48 360
Résultat de l'exercice (1)	75 400	84 879
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
- Couverture du besoin en fonds de roulement		
- Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Provisions réglementées :		
- Réserves des plus-values nettes d'actif		
- Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I	634 295	579 500
Comptes de liaison II		
Provisions pour :		
- Risques	89 315	86 020
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	58 104	
- Autres ressources		
TOTAL III	147 420	86 020
DETTES		
Emprunts et dettes :		
- Auprès d'établissements de crédit (2)	70 588	
- Financières diverses (3)	1 122	786
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs	56 750	50 805
- Fournisseurs et comptes rattachés (4)	284 197	262 861
Dettes :		
- Fiscales et sociales	236 469	293 299
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	1 133	1 368
Produits constatés d'avance	39 677	58 743
TOTAL IV	689 936	667 863
Ecarts de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 471 651	1 333 383
(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1201		
(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1291		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	70 588	
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement		
(4) Dont à moins d'un an		
(4) Dont à plus d'un an		
(5) Dont fonds majeurs protégés		

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production - Biens				
vendue : - Services	1 206 224		1 206 224	1 210 332
Chiffre d'affaires net	1 206 224		1 206 224	1 210 332
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Dotations et produits de tarification :			1 519 463	1 503 844
- Prix de journée				
- Dotation globale				
- Autres				
Subventions d'exploitation reçues			5 000	5 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				14 831
Cotisations			8 030	8 670
Autres produits (hors cotisations)			25 492	30 760
			TOTAL I	2 773 436
			2 764 209	2 773 436
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 008 632	997 718
Impôts, taxes et versements assimilés			108 290	89 237
Salaires et traitements			1 061 147	1 072 581
Charges sociales			476 377	486 669
- Amortissements sur immobilisations			27 306	31 514
Dotations aux : - Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions			3 295	12 273
Autres charges			3 924	5 179
			TOTAL II	2 695 172
			2 688 972	2 695 172
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			75 237	78 265
Excédent ou déficit transféré			III	
Déficit ou excédent transféré			IV	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			908	918
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			TOTAL V	918
			908	918
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
			TOTAL VI	
			908	918
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			908	918
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			76 145	79 182

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits Exceptionnels		
Sur opérations : - De gestion		
- En capital		6 300
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII		6 300
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations : - De gestion	695	552
- En capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	695	552
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-695	5 748
Impôts sur les bénéfices IX	49	52
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	2 765 116	2 780 654
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	2 689 716	2 695 775
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	75 400	84 879

Compte de résultat (Suite)

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Bénévolat	6 620	6 722
Prestations en nature	24 065	42 047
Dons en nature		
TOTAL	30 685	48 769

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 065	42 047
Personnel bénévole	6 620	6 722
TOTAL	30 685	48 769

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 471 651 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat excédentaire de 75 400 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

En outre, il est fait application des dispositions résultant :

-du décret n° 2003-1010 du 22 Octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services et médicaux-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif

- de l'arrêté du 17 décembre 2013 relatif au Plan comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés (ESMS),

Faits caractéristiques

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. La provision pour fonds de garantie du service vacances a été ajustée au regard de la différence entre les cotisations annulation perçues et les remboursements réalisés suite aux annulations des clients. La provision pour risques constatée au 31/12/2015 à hauteur de 27 843 euros est maintenue. La procédure judiciaire est toujours en cours

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de 139 918 euros (charges patronales incluses) concernant un effectif de 33 personnes au 31 décembre 2019.

Paramètres retenus pour la valorisation de cette engagement dans la continuité des exercices précédents, soit :

- Date de départ prévue : 62 ans
- Taux de rotation : faible
- Taux d'actualisation : 1.5 %
- Méthode Rétrospective prorata temporis
- Table de mortalité INSEE 2010-2012

Informations complémentaires :

Le CITS 2017-2018 a été transféré du compte 116300 au compte 1940001 "Fonds dédiés" comme suite à l'arrêté des comptes administratifs prévoyant l'utilisation de ces fonds au financement du projet sur l'accès à la citoyenneté des personnes.

La subvention de financement du projet "logement d'abord", initialement prévu en 2019, a été transféré du compte 487000 au compte 194000 Fonds dédiés "logement d'abord" pour la somme de 37 500 € compte tenu de sa non réalisation au cours de l'exercice 2019.

Ces transferts n'ont pas fait l'objet d'une écriture de dotation aux fonds dédiés.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'association, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	4 573				4 573
- Apports sans droit de reprise	237 509				237 509
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	87 012				87 012
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
Réserves :					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres	186 988	32 391	14 262		233 641
Report à nouveau	-48 360			7 732	-56 093
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	84 879	-84 879	75 400		75 400
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	26 899	52 488		27 135	52 252
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	579 500		89 662	34 867	634 295

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A - B + C
Un logement d'abord	37 500	37 500			37 500
Formations FDF	20 604	20 604			20 604
TOTAL	58 104	58 104			58 104

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 083		
TOTAL	17 083		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	59 972		2 915
- Générales, agencements et aménagements divers	411 297		5 580
Matériel :			
- De transport	24 845		15 055
- De bureau et informatique, mobilier	140 914		18 985
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	637 028		42 535
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	44 015		3 541
TOTAL	44 015		3 541
TOTAL GENERAL	698 127		46 076

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 083	
TOTAL			17 083	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		1 973	60 914	
- Gales, agencés et aménagt. divers			416 877	
Matériel :				
- De transport			39 900	
- De bureau et informatique, mobilier			159 899	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 974	677 590	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		28 300	19 256	
TOTAL		28 300	19 256	
TOTAL GENERAL		30 274	713 929	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 268	1 654		11 922
TOTAL	10 268	1 654		11 922
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	53 427	2 465	1 973	53 918
Installations générales, agencements et aménagements divers	385 861	4 599		390 460
Matériel de transport	3 009	7 746		10 755
Matériel de bureau et informatique, mobilier	121 723	10 842		132 565
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	564 020	25 652	1 973	587 699
TOTAL GENERAL	574 287	27 306	1 973	599 620

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provision Fiscale pour implantation à l'étranger :				
- Avant le 01.01.1992				
- Après le 01.01.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
- Litiges	27 843			27 843
- Garanties données aux clients	58 178	3 295		61 472
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour :				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	86 020	3 295		89 315

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations :				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	86 020	3 295		89 315
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		3 295		
- Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	19 256		19 256
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	137 441	137 441	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	494	494	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125	125	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	57 635	57 635	
Charges constatées d'avance	224 354	224 354	
TOTAL	439 304	420 048	19 256
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	70 588	70 588		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	1 122	1 122		
Fournisseurs et comptes rattachés	284 197	284 197		
Personnel et comptes rattachés	124 163	124 163		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 877	90 877		
Impôts sur les bénéfices	49	49		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	21 380	21 380		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	115 987	115 987		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	39 677	39 677		
TOTAL GENERAL	748 040	748 040		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 140	44 813
Dettes fiscales et sociales	169 637	187 895
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	210 777	232 708

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 140	44 813
4081000 FOURN.: FACT.NON PARVENUES	41 140	44 813
Dettes fiscales et sociales	169 637	187 895
4282000 DETTES PROVISION.P/CONGES P	102 472	95 377
4286000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	12 038	34 470
4382000 CH.SOCIALES CONGES A PAYES	51 513	45 790
4386000 Autres charges à payer s/salaires	3 614	12 259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	210 777	232 708

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Produits : - D'exploitation	39 677	58 743
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	39 677	58 743

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Charges : - D'exploitation	224 354	241 827
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	224 354	241 827

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	104 472	170
Autres créances	26 285	33 854
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	130 756	34 024

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	104 472	170
4181000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	104 472	170
Autres créances	26 285	33 854
4287000 PERSONNEL PROD A RECEVOIR	494	291
4387000 PRODUITS A RECEVOIR	125	21
4687100 AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	25 666	33 543
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	130 756	34 024